

POURSUITE D'ÉTUDES

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole, BAC professionnel.

PRISE EN COMPTE DES PRÉ-ACQUIS

Parcours individualisé avec prise en compte des diplômes déjà obtenus.

CONTACT

CFPPA-CFA du Morvan
François Bouchoux, coordinateur
francois.bouchoux@educagri.fr
Isabelle Dupuis, administrative
isabelle.dupuis99@educagri.fr

SPÉCIFICITÉS DU METIER

- Travail physique en extérieur et en autonomie.
- Utilisation de matériel professionnel spécifique.
- Lien avec les animaux.

Vous trouverez toutes les informations sur le lien ci-joint :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25306/>

Carte

Notre site



RETROUVEZ NOS TAUX SUR NOTRE SITE INTERNET !
AINSI QUE LE RÈGLEMENT INTERIEUR.



Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation, en insertion, services à la personne
Contactez-nous !



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.
Réfèrent handicap : Natalie Preney contact : 03.86.79.49.30

Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan
Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258
Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi
pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage



CFPPA-CFA DU MORVAN

Un Centre de Formation au service de son territoire



Certificat d'aptitude professionnelle agricole CAP Agricole

(Niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture)

Code ROME : A1416 -A1414 -A1410 -A1411- A1405 - K1802 RNCP25306 (19 mai 2015)



Polyvalence
et diversité

Une
participation
active à la vie
de son
territoire



Une
proximité avec
la nature, un
travail avec le
vivant



CFPPA-CFA du Morvan

18 rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON

Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr

Site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

OBJECTIFS

Conduite d'un élevage de ruminants
Mise en œuvre de techniques d'élevage et de techniques culturales
Utilisation, réglage et maintenance de premier niveau des équipements et matériels
Communication en situation professionnelle

COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux mécanisés des cultures
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux.

Consulter le référentiel sur : <https://chlorofil.fr>

DURÉE DE L'ACTION

32 regroupements soit 420 heures de formation au CFA

- le reste en entreprise soit 1 225 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'apprenant reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables.

100 % en contrôle continu, possibilité de proposer un rattrapage.

Validation totale ou partielle par unités capitalisables.

Évaluation en situations professionnelles sur la base d'épreuves pratiques suivies d'un entretien d'explication.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance 2 jours en centre et 3 jours en entreprise par semaine.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentielle sur le centre de formation et en entreprise chez l'employeur.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Enseignements généraux :

- Mathématiques
- Expression communication
- Vie sociale et professionnelle
- Histoire-Géographie
- Langue étrangère (anglais)
- Éducation physique et sportive
- Informatique

Enseignements professionnels et techniques :

- Sciences et techniques en production animale
- Sciences et techniques agronomiques
- Biologie, écologie
- Sciences et techniques des équipements
- Sciences économiques
- Retour d'expériences sur les semaines en entreprise

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Formation modularisée, qui offre la possibilité de valider indépendamment un ou plusieurs blocs de compétences

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Entrée cadencée septembre de chaque année.

PRÈ-REQUIS

Aucun

COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge définie par France compétences en fonction de la CPNE de rattachement de l'employeur, sans frais pédagogiques.

RÉMUNÉRATION

Apprentissage : rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Satisfaire à un entretien individuel.

PUBLIC CIBLÉ

Tous publics.

FINANCEMENT

- Éligible CPF
- Prise en charge OPCO possible pour les salariés

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir 16 ans minimum, 29 ans maximum et éventuellement 15 ans si l'apprenti(e) a accompli la totalité du 1er cycle d'enseignement secondaire.